

Rapport mensuel 2018 (juillet)

Conseiller

forestier

Roy

inc.



CFR
CFROY.COM

Table des matières

Introduction	1
Résumé des opérations sur le terrain	1
Test de nuisance	2
Analyse des résultats	3
Appels citoyens	3
Suivi des gîtes larvaires.....	4
Conclusion	5

Introduction

Sur l'ensemble du territoire du Québec, plusieurs municipalités ont recours à un programme visant à réduire la nuisance causée par les insectes piqueurs, principalement la mouche noire et le moustique. La nuisance est distinguée en deux catégories, celle directement causée par les insectes piqueurs qui assaillent les individus afin de s'abreuver de sang, et celle engendrée par la densité d'individus. Certaines espèces d'insectes même si elles ne piquent pas peuvent être très nuisibles. La nuisance causée par la mouche noire et le moustique peut avoir un impact important sur les commerces, le tourisme et être la cause d'inconfort pour la population.

Ainsi la municipalité de Saint-Donat étant un secteur de villégiature prisé et très touristique est munie d'un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs depuis 2005. L'objectif de ce contrat est de réduire la nuisance à un nombre d'insectes minimal par espèce selon des zones cartographiques. Les cibles de réductions ainsi que les trois (3) zones ont été déterminées par la municipalité.

Résumé des opérations sur le terrain

- Les tests de nuisance pour le moustique ont débuté le 1er juillet et se termineront le 15 août. Ce test est réalisé au chemin du Domaine Réjean Lavoie à compter de 21h00.
- Les tests de nuisance pour la mouche noire ont été effectués toutes les deux semaines depuis de 15 juillet.
- Les activités dépendage se poursuivront jusqu'au 30 août.

Test de nuisance

Les tests de nuisance ont été réalisés toutes les semaines à compter du 6 juin 2018. Le tableau ci-dessous présente la performance des opérations de réduction de la nuisance pour le moustique ainsi que pour les trois (3) séries de tests effectuées lors du mois de juillet.

Tableau 1. Résultats tests de nuisance moustique

Site	Date	Moustique
Domaine Réjean Lavoie	03 juillet	4
	11 juillet	8
	17 juillet	5
	25 juillet	9
	29 juillet	4

Tableau 2. Résultats des tests de nuisance

Sites/secteurs		Valeurs cibles		18-07-03		18-07-11		18-07-26	
		Mn.	Ms.	Mn.	Ms.	Mn.	Ms.	Mn.	Ms.
Dom. R. Lavoie	1	30	10	1	2	-	-	-	-
Parc des Pionniers				-	-	-	-	-	-
Stationnement Golf				1	0	2	0	0	0
Ch. de la Cascade	2	70	20	2	0	0	1	1	0
Montagne noire				13	0	2	0	0	0
Ch. Lynda				9	0	3	0	1	0
Lac boeuf	3	160	40	4	0	5	0	2	0
Pimbina				30	0	9	0	1	0
Ch. Lac Baribeau-Nord				10	1	10	2	3	1

Ch. Saint-Guillaume			3	0	7	0	2	0
---------------------	--	--	---	---	---	---	---	---

*Mn : Mouche noire

*Ms : Moustique/ Maringouin

Analyse des résultats

Tous les échantillonnages effectués en juillet ont respecté les valeurs cibles. On peut donc dire que les résultats sont plus que satisfaisants et que le traitement se déroule très bien. Deux facteurs contribuent fortement à ces résultats. A priori, les cartes de traitement se sont grandement perfectionnées au fil des dernières années. Ensuite, cette année les conditions météorologiques particulières ont été un atout au traitement, avec un printemps froid et sec ainsi qu'un été dans les normales saisonnières. Ces facteurs mis en commun permettent d'apprécier davantage la qualité des traitements.

Appels citoyens

Comme demandé par la municipalité, une ligne téléphonique a été mise à la disposition des citoyens afin qu'ils puissent formuler des requêtes concernant le déroulement du traitement, la prospection de leur terrain, ou dans le seul but de se renseigner au sujet du contrôle biologique des insectes piqueurs.

Cette année la réception des appels est faite par le chargé de projet à Saint-Donat. Le citoyen est généralement rappelé dans un délai de 24 à 48 heures. Dépendamment de la nature de la requête, un technicien est mandaté sur les lieux afin d'évaluer la situation. En cas d'absence du citoyen lors de la visite d'un technicien, ce dernier laisse un feuillet expliquant que la firme est passée par leur domicile, mais qu'il était absent.

Lors du mois de juillet, la firme Conseillers Forestiers Roy a reçu 3 appels de citoyens désirant signaler la présence de gîtes potentiels sur leur terrain ou bien demander des informations sur le traitement. Le tableau ci-dessous présente la liste des appels reçus.

Suivi des gîtes larvaires

Plusieurs sites font l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer un traitement efficace et de garantir que les opérations d'épandage de pesticide génèrent un taux de mortalité satisfaisant. Il s'agit principalement de décharges de lac, de rivières ou bien de ruisseaux ; ce sont des milieux qui abritent spécifiquement les larves de mouche noire. Dans le tableau présenté ci-dessous sont compilées les informations relatives aux traitements de ces stations de contrôle.

Tableau 3. Suivi des gîtes larvaires de contrôle.

Secteur	Gîte	Date	Stade larvaire (1 à 4)	Densité larvaire (0 à 3)	Mortalité après traitement (%)
1	Lac Beauchamp	18-07-02	2 à 3	2	100
		18-07-11	0	0	0
		18-07-17	2	2	100
2	Lac Tire	18-07-02	2 à 3	1	100
		18-07-11	0	0	0
		18-07-17	1	2	100
	Rivière Saint-Michel	18-07-02	0	0	0
		18-07-11	0	0	0
		18-07-17	0	0	0
3	Lac Baribeau	18-07-02	2 à 3	3	90
		18-07-11	1 à 2	2	95
		18-07-17	1	2	100
	Lac Ouareau	18-07-02	2	2	100
		18-07-11	0	0	0
		18-07-17	0	0	0
	Lac Noir	18-07-02	1	1	100
		18-07-11	3	3	95
		18-07-17	0	0	0

*0 : Aucune larve

1 : Quelques larve:

2 : Larve facile à trouver

3 : Larve
abondante

Conclusion

En définitive, nous pouvons dire que le traitement se déroule favorablement et que celui-ci se continuera jusqu'à la fin août. Les résultats des tests de nuisance et la satisfaction des citoyens témoignent de ce constat, le traitement est efficace, la nuisance est bien contrôlée et les cibles sont atteintes. Malgré tout il est important de souligner qu'il s'agit d'une mesure d'atténuation de la nuisance engendrée par les insectes piqueurs et non pas l'éradication des espèces en causes.